

## Compte rendu du CTPL du 19/05/2006

Siégeaient pour la CGT : F BOURGEOIS/D.SCHNAKENBOURG / F.DOUGNAC /J.CONCHE

**A l'ordre du jour :**

- *approbation PV du précédent CTPL.*
- *examen du bilan 2005 en matière de formation professionnelle*
- *orientation nationale 2006 et programme départemental de formation professionnelle 2006*
- *informations et questions diverses.*

### ☞ Approbation du procès verbal du dernier CTPL

Le procès verbal est approuvé à l'unanimité

### ☞ FORMATION PROFESSIONNELLE

En préambule, le TPG s'est félicité de la formation dans notre département : chiffres et statistiques en hausse constante depuis 2003(**voir notre commentaire ci-après**), effort de déconcentration, bonne prise en compte des demandes des agents, implication de formateurs cadres A, B et C.

L'administration a ensuite présenté dans le détail le bilan chiffré de la formation 2005 (nous vous épargnons ces chiffres dans ce compte rendu mais les tenons bien entendu à votre disposition) : grande autosatisfaction de la direction, nous serions le 1<sup>er</sup> département formateur de France !

## Intervention CGT

Les journées d'étude (vous savez, les « grandes messes » organisées par le TPG à LABASTIDE MURAT, LE BASTIT et CAHORS) sont une nouvelle fois décomptées comme de la formation professionnelle et continue ! La C.G.T continue de soutenir qu'il s'agit là de journées d'information et non de formation. Notons également (après un sondage auprès de 21 autres départements) que seul le LOT organise 2 réunions annuelles : on peut être le 1<sup>er</sup> département formateur de France après ça ! En conséquence, si l'on retire ces réunions de la formation, on constate que de 2004 à 2005, la formation professionnelle (la vraie !) a diminué de 18% en agents formés et de 12% en jours de formation : BILAN BIEN MOINS FLATTEUR !

Le TPG nous a alors affirmé que les chiffres et statistiques ne l'intéressaient pas (évidemment, c'est seulement intéressant quand les chiffres montent !) et a demandé à la C.G.T quelles formations seraient envisageables ? nous avons alors formulé les propositions suivantes :

- Incitation plus forte à former les agents de guichet à l'intranet commun : pour notre syndicat, il s'agit là d'une démarche primordiale car seule une évolution de nos missions en matière de renseignement aux contribuables permettra de pérenniser nos petites structures. La direction a pris en compte cette demande
- Formations communes avec les services fiscaux : même raison qu'évoquée précédemment, la direction prendra également cette demande en compte
- Révisions régulières des évolutions de nos métiers et partage des expériences entre agents : la direction est plus timorée, arguant que ces formations sont trop généralistes et auraient des difficultés à trouver un véritable socle commun pour tous les agents. La C.G.T continuera cependant à porter cette revendication car trop souvent, chacun travaille dans son coin et à sa sauce. Or, il serait bon parfois de se rencontrer...
- Formation HELIOS pour l'équipe de dépannage (mal ou pas du tout formée !) : nous reviendrons après sur ce point car HELIOS a été le sujet d'un débat fort tendu !

## ☞ ORIENTATION EN MATIERE DE FORMATION EN 2006

---

La direction nous a ensuite présenté les orientations 2006 en matière de formation : recouvrement (COPERNIC, accueil commun, procédure simplifiée d'octroi de délais), réforme des marchés publics, gestion des hébergés, analyse financière, LOLF sont les principales formations envisagées.

### COMMENTAIRE GENERAL C.G.T SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Nous reconnaissons volontiers que la formation professionnelle est de très bonne qualité dans notre département et ceci depuis très longtemps. Mais rien ne sert de se voir plus beau que nous ne le sommes réellement (même si ça en « jette » à BERCY !) : La C.G.T veillera à ce que ses demandes en formation soient bien prises en compte, les jugeant très importantes pour la pérennisation et l'évolution de nos missions..

## ☞ HELIOS

Comme évoqué plus haut, la C.G.T a demandé à ce que l'équipe de dépannage soit mieux formée à cette application : en effet, un agent a été formé puis n'a jamais travaillé dans un poste HELIOS (!), deux autres agents ont vu leur formation annulée sine die ! La direction a assuré que les dépanneurs seraient formés à temps mais que pour l'instant, leur mission principale consistait à combler les nombreuses vacances en effectifs (tiens, au fait, on nous avait affirmé chiffres à l'appui que le LOT n'était pas en sous effectifs !!!).

Un débat général s'est ensuite installé sur le déploiement d'HELIOS :

Au vu des difficultés rencontrées par les trésoreries de BRETENOUX et PUY L'EVEQUE (« plantages » réguliers mettant les agents dans des situations de stress inadmissible, Cadres A devant travailler 18 heures par jour et le samedi...), la C.G.T a demandé à ce qu'une assistance particulière et très soutenue soit apportée aux postes devant basculer prochainement.

La direction a répondu favorablement à cette requête (dans la mesure où elle pourra apporter cette assistance) mais sous estime manifestement les difficultés rencontrées : pour elle, il paraît normal que les cadres A s'investissent totalement (18 heures par jour, ça ne les choque pas !), l'équipe de dépannage ne sera pas systématiquement déployée dans les postes basculant à HELIOS et, [selon elle](#), les difficultés rencontrées par les deux trésoreries pré-citées devraient s'atténuer pour les autres postes...

Un débat houleux s'en est suivi. Alors [que nous défendions l'idée que, pour basculer mieux peut-être pourrait-on envisager de basculer moins de postes, la direction – très en colère - nous a alors demandé de décider combien de postes allait basculer en 2006 \(\[reprochant au passage au département du LOT son manque de dynamisme... !\]\(#\)\)](#).

Nous avons fortement contesté cette proposition visant à faire porter le chapeau aux syndicats quant à un retard dans le déploiement d'HELIOS. Nous demandons simplement à ce que ce déploiement ne nuise pas à la santé des agents, ni à la qualité du service rendu aux collectivités locales, charge à la direction de s'assurer que tous les moyens soient mis en œuvre pour éviter que ces trésoreries ne s'enfoncent.

Le calendrier de basculement restera donc en l'état **mais n'hésitez surtout pas à nous faire remonter tous vos problèmes**. ET SOYEZ DYNAMIQUES !!!

## ☞ Questions diverses

---

### - AVENIR DE LA TRESORERIE DE VAYRAC

Suite au départ du trésorier de VAYRAC, la C.G.T a demandé à la direction quel serait l'avenir de cette trésorerie : la direction a répondu qu'aucune décision n'avait été prise pour l'instant...

**Commentaire de la C.G.T** : un trésorier non remplacé, un basculement brusque et non prévu à HELIOS (histoire de mettre en conformité la comptabilité avec celle d'une trésorerie voisine ayant déjà basculé !), un TPG vouant un amour immodéré aux petites trésoreries (cf BAGNAC, CAJARC et les permanences...), notre syndicat est bien pessimiste quant à l'avenir de la trésorerie de VAYRAC.

**MEME SI AUCUNE DECISION N'EST PRISE, NOUS REAFFIRMONS AVEC FORCE QU'UNE ALTERNATIVE A LA FERMETURE/FUSION EXISTE AVEC LA MISE EN PLACE DE MAISONS DE SERVICES FINANCIERS A L'ECHELLE CANTONALE, ASSURANT AINSI UN SERVICE PUBLIC DE PROXIMITE ET D'EGALITE A TOUTES LES POPULATIONS. NOUS L'AVONS DIT ET REPETE, NOUS LE REPETERONS ENCORE.**

### - AFFECTATION A LA TRESORERIE GENERALE D'UN RECEVEUR PERCEPTEUR

Un nouveau receveur percepteur(à qui la CGT souhaite la bienvenue) est affecté à la TG : elle assurera une mission logistique d'encadrement des services de ressources humaines (personnel, formation, CMIB). A noter que le service du PM est scindé en deux : un côté personnel et un matériel. Un réaménagement des services pourrait être étudié

Commentaire de la C.G.T : ah, ces ressources humaines, on s'en occupe! Nous aurions préféré que ce Receveur Percepteur soit affecté au recouvrement contentieux, d'autant que son expérience professionnelle eut été fort précieuse dans ce domaine là (ex huissier du Trésor et chargée du recouvrement contentieux à la TG de la GIRONDE)!

- **ACQUISITION D'UNE CERCLEUSE A COMPTE DE GESTION**

Suite à notre demande lors d'un précédent C.T.P.L, l'administration s'est renseigné sur le prix, le fonctionnement et l'utilité de cette machine : il paraît exclu qu'on la voit dans les petits postes mais il sera demandé à la paierie et à la TP CAHORS si cette cerceuse représenterait une réelle efficacité.

- **AFFICHETTE NOMINATIVE DES AGENTS ET FONCTIONS DANS LES POSTES**

Les postes du département ont été dotés d'une affiche sous verre à mettre au guichet listant le nom des agents et leur fonction.

La C.G.T a demandé à ce que la phrase de communication soit retirée de cette affichette (*« nous nous engageons à simplifier vos démarches et à satisfaire vos demandes dans les meilleurs délais »*). *Nous avons critiqué cette initiative car elle est susceptible de mettre l'agent de guichet en porte à faux lorsqu'il oppose un refus à une demande.*

*Ne souhaitant pas de débat « idéologique », le TPG a autorisé à ce que soit rajouté à la fin de cet écriteau : « dans la limite de la réglementation en vigueur ».*

|                                                                                                   |                                                                                     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Solidaire, pas solitaire : c'est ça le Syndicat CGT.</b>                                       |                                                                                     |
| <b>Alors, je me syndique...</b>                                                                   |                                                                                     |
| Nom prénom : .....                                                                                |  |
| Adresse administrative : .....                                                                    |                                                                                     |
| Grade : ..... Echelon/Indice : .....                                                              |                                                                                     |
| Temps partiel : ..... Prélèvement automatique (o/n)                                               |                                                                                     |
| Date : ..... Signature                                                                            |                                                                                     |
| <b>Soyez informés avant tout le monde, abonnez-vous à la lettre d'information du SNT-CGT 46 !</b> |                                                                                     |
| Remplissez et retournez le présent coupon à SNT-CGT, Trésorerie Générale du Lot, Local syndical   |                                                                                     |
| NOM Prénom .....                                                                                  |                                                                                     |
| Désire recevoir sur sa boîte mail .....@cp.finances.gouv.fr les informations du SNT-CGT           |                                                                                     |
|              |                                                                                     |